Symbole boursier : AEM (NYSE et TSX)

AGNICO EAGLE ANNONCE LA VENTE D'ACTIONS DE SULLIDEN

Toronto, le 28 mai 2014 – **Mines Agnico Eagle Limitée** (**NYSE : AEM) (TSX : AEM)** (« Agnico Eagle » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui la conclusion d'une convention (la « convention d'achat ») visant la vente de 26 966 292 actions ordinaires (les « actions achetées ») de la Corporation Or Sulliden ltée (« Sulliden ») à la société Rio Alto Mining Limited (« Rio Alto ») pour une contrepartie en espèces de 1,10 $ CA par action achetée. Les actions achetées représentent environ 8,6 % des actions ordinaires émises et en circulation de Sulliden (les « actions »). À la clôture de l'opération, qui devrait avoir lieu le 29 mai 2014, Agnico Eagle ne détiendra aucune action.

Agnico Eagle possède également des bons de souscription de 18 876 404 actions à un prix d'exercice de 1,31 $ CA l'action, susceptibles d'exercice le ou avant le 12 avril 2015 et représentant environ 5,7 % des actions émises et en circulation, en supposant l'exercice de ces bons de souscription. Agnico Eagle a procédé à la cession des actions achetées dans le cours normal de ses activités, étant donné qu'elles constituaient un actif non stratégique d'Agnico Eagle.

« Grâce à la vente de nos actions ordinaires de Sulliden à Rio Alto au prix d'environ 29,7 millions de dollars canadiens, Agnico Eagle réalise un bénéfice sur son investissement initial tout en réaffectant ces liquidités à d'autres utilisations stratégiques. Nous avons l'intention de convertir nos 18,9 millions de bons de souscription de Sulliden en bons de souscription de Rio Alto dans le cadre de la transaction proposée », a déclaré Sean Boyd, président et chef de la direction de la Société. « Nous croyons que la combinaison proposée des activités de Rio Alto au Pérou avec le projet voisin Shahuindo de Sulliden est tout à fait indiquée sur le plan commercial, compte tenu de la grande qualité des compétences de Rio Alto en matière de construction minière », a ajouté M. Boyd.

Agnico Eagle

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. Ses sept mines sont situées au Canada, en Finlande et au Mexique, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur dans

chacune de ces régions ainsi qu'aux États-Unis. La Société et ses actionnaires sont en mesure de profiter pleinement du cours de l'or en raison de la décision prise de longue date par la Société de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle a déclaré un dividende en espèces à chaque exercice depuis 1983. Son siège social est situé au 145, rue King Est, bureau 400, Toronto (Ontario), M5C 2Y7.

Énoncés prospectifs

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été rédigés en date du 28 mai 2014. Certains des énoncés du présent communiqué sont des « énoncés prospectifs » au sens attribué au terme « *forward-looking statements* » dans la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et au terme « information prospective » dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente des valeurs mobilières au Canada. Dans le présent document, les mots comme « prévoit », « fera » et d'autres expressions semblables servent à désigner les énoncés ou les renseignements prospectifs.

De tels énoncés et renseignements englobent, sans s'y limiter, les énoncés ayant trait à la date de clôture de la vente des actions achetées ainsi qu'à la possession d'actions et de bons de souscription par Agnico Eagle après cette date. Les facteurs et hypothèses importants utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans le présent document et qui peuvent s'avérer incorrects comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'hypothèse que l'achat et la vente des actions achetées se feront selon les conditions et dans les délais actuellement envisagés par Agnico Eagle.

Les présents énoncés prospectifs sont subordonnés à de nombreux risques, incertitudes et hypothèses, dont certains sont indépendants de la volonté d'Agnico Eagle. La Société n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.

Autres renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet d'Agnico Eagle, veuillez communiquer avec les Relations avec les investisseurs à info@agnicoeagle.com, ou composer le 416-947-1212.

Pour obtenir une copie du rapport des prévisions déposé par Agnico Eagle auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières en lien avec la vente des actions, veuillez communiquer avec David Wong, directeur des relations avec les investisseurs, au 416-947-1212.